

## Traduire l'interférence

**Danièle ALLARD**

**Université d'Osaka**

**allard@ei.sanken.osaka-u.ac.jp**

Les premières étapes de l'acquisition d'une langue seconde ou étrangère – que nous appellerons indistinctement L2 au cours de cet article – impliquent souvent le transfert de structures provenant de la langue maternelle L1. Ceci peut se traduire, entre autres, par plusieurs erreurs en L2 dont la source provient de L1 (Lightbown and Spada, 1999). Ce genre d'erreurs démontre qu'il y a plusieurs manières de percevoir les choses et d'en parler ; elles montrent également qu'une langue véhicule une culture commune. Les êtres humains communiquent en fonction des uns et des autres, ainsi qu'en fonction d'expériences passées. Leur propos n'est pas qu'individuel, mais collectif : il exprime connaissances et structures sociales tacitement acceptées par une communauté d'appartenance (Kramsch 1993). Cela implique que si certaines manières de s'exprimer sont prévisibles entre locuteurs d'une même communauté, tel n'est pas toujours le cas entre un locuteur natif et un locuteur dont L1 est autre. Le premier ne partage pas toujours avec le second une culture et un ensemble de connaissances communes, une mémoire collective, ou des structures linguistiques semblables. Cela n'empêche certes pas la communication, mais peut parfois mener à certaines difficultés de compréhension mutuelle.

Nous nous intéressons dans cet article au transfert de structures de L1 vers L2, plus particulièrement quand le phénomène mène à des erreurs d'usage, que l'on appelle alors interférence. Nous analysons un exemple en particulier, soit l'usage des verbes *aller* et *venir* en rapport au mouvement, en japonais et en français respectivement. Nous cherchons ainsi à démontrer non seulement comment l'interférence joue un rôle dans la production d'erreurs, mais aussi comment une explication de l'usage correct dans L2, basée sur une comparaison entre L1 et L2, peut aider l'étudiant à mieux cerner l'interférence et ainsi la surmonter.

### **Transfert et interférence**

Le phénomène de transfert peut être défini comme étant «l'influence résultant des similarités et des différences entre la langue cible et toute autre langue ayant été précédemment acquise (possiblement de manière imparfaite)», (Odlin, 1989, p.27)<sup>1</sup>. Cette

influence peut être double : «le transfert est un facteur tant facilitateur que limitatif, et donne à l'apprenant une base sur laquelle il peut former et tester des hypothèses au sujet de la langue seconde qu'il est en train d'apprendre», (Ringbom, 1985, abstract (résumé)). En d'autres mots, le transfert peut être identifié comme étant positif ou négatif. Le transfert positif est le transfert d'une compétence inspirée de L1 (ou toute autre langue précédemment acquise) qui facilite l'apprentissage d'une compétence propre à L2, étant donné des similarités entre les deux compétences en question. Le transfert négatif est le transfert d'une compétence différente de celle utilisée dans L2, et de ce fait peut nuire à l'apprentissage (Noor, 1994). Les interférences, qui sont liées au transfert négatif, sont des «erreurs dans l'utilisation de la langue étrangère qui peuvent être retracées à l'utilisation faite dans la langue maternelle», (Lott 1983, p. 256).

Bien sûr, les erreurs faites par des apprenants peuvent provenir de multiples influences, puisque l'apprentissage d'une langue implique bien plus qu'un procédé de remplacement de mots provenant de L2 placés dans des structures syntaxiques propres à L1. Ceci dit, le phénomène d'interférences peut néanmoins expliquer plusieurs erreurs commises par les apprenants, particulièrement dans les phases initiales de l'apprentissage de L2 (Lightbown et Spada, 1999 ; Ellis 1997).

Les concepts d'interférence et de transfert dérivent de recherches effectuées en analyse contrastive, qui étaient particulièrement à la mode dans la seconde moitié du siècle précédent. Étant donné divers changements de paradigmes dans la recherche en acquisition des L2, l'analyse contrastive a connu des hauts et des bas, ayant parfois été critiquée avec véhémence. Il semble toutefois qu'en ce début de nouveau millénaire, plusieurs recherches récentes démontrent qu'effectivement, divers types d'erreurs produites en L2 peuvent être clairement reliés à la L1. «Il existe moins de mésentente qu'il y en a déjà eu quant au fait que l'interlangue est influencée par la langue maternelle de l'apprenant, et la plupart des linguistes s'entendraient vraisemblablement pour dire que la langue maternelle peut affecter [... L2] de plusieurs manières», (Swan et Smith, 2001, p. xi)<sup>2</sup>.

L'apprenant possède en fait un bagage considérable de connaissances lorsqu'il se met à l'étude de L2, ce qui comprend la connaissance qu'il a de L1. En fait, «l'apprenant tend à supposer que le système formé par L2 est plus ou moins le même que celui de sa L1 jusqu'à ce qu'il découvre que tel n'est pas le cas», (Ringbom, 1987, p. 135). Par conséquent, «les instructeurs de L2 faisant face à des groupes d'étudiants homogènes trouveraient probablement bénéfique, s'ils ne connaissent pas la L1, d'étudier les similarités et les différences entre les systèmes syntaxiques et morphologiques de L1 et [... L2]<sup>3</sup>, et d'utiliser ces connaissances pour [...] concevoir des schèmes de rétroaction et d'instruction qui visent ces zones de besoins spécifiques», (Ferris 2002, p. 56).

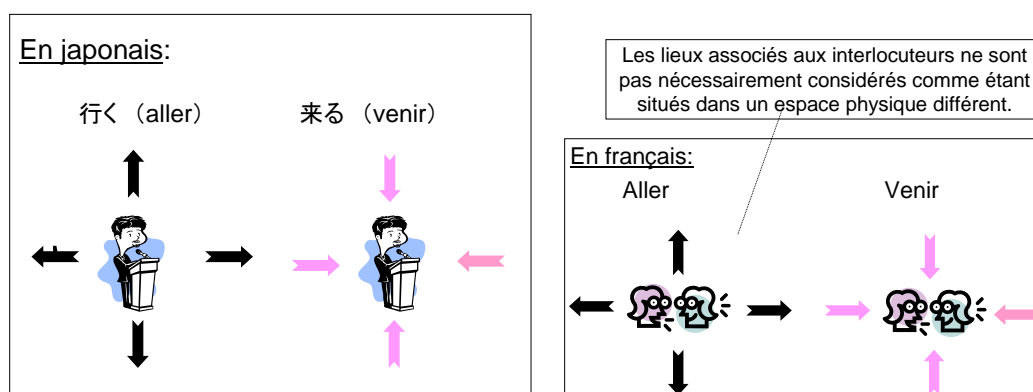
Nous avons effectué en ce sens quelques expériences informelles avec un petit groupe d'étudiants de l'Université d'Osaka. Ayant constaté certaines erreurs liées au phénomène d'interférence, nous avons cherché à voir si le fait d'expliquer certaines règles

d'usage dérivant d'une comparaison entre L1 et L2, couplé à des exercices ciblant directement l'interférence en question, aurait un effet positif. Il semble que la réponse soit affirmative.

### Exemple : l'usage d'*aller* et *venir* en fonction de mouvements simples

En japonais, l'usage des verbes *aller* et *venir* en termes de mouvement se fait strictement en fonction du locuteur, alors qu'en français, l'usage prend tant le locuteur que l'interlocuteur en compte. Cela explique entre autres qu'en réponse à une question donnée utilisant l'un de ces deux verbes, l'étudiant japonais n'aura pas le réflexe d'utiliser nécessairement le même verbe que dans la question, comme on le fait souvent en français. Par exemple, «Viendras-tu demain ? Oui, je viendrai à 16h00», se dirait en japonais : «Viendras-tu demain ? Oui, j'irai à 16h00» (明日来ますか？はい、4時にいきます). Aussi, une question du genre «Puis-je venir vous voir ?» se dirait plutôt «Puis-je aller vous voir ?» en japonais. Bien que l'utilisation du verbe *aller* dans ce deuxième exemple ne soit pas problématique, l'utilisation du verbe *venir* pour un étudiant japonais est inusitée et certainement inhabituelle.

Prenons en contraste l'exemple d'un étudiant dont L1 est l'anglais. La simple traduction de *go* et *come* par *aller* et *venir* suffit généralement. À quelques exceptions près, un étudiant anglophone comprendra l'usage des verbes, et nonobstant des erreurs d'orthographe ou d'utilisation adéquate des temps, ne fera pas d'erreur d'usage. Il effectuera en fait un transfert positif de ses connaissances, puisque l'usage de ces verbes est essentiellement le même en anglais qu'en français. Ce n'est pas le cas entre le japonais et le français. Examinons la différence à l'aide des figures suivantes :



En japonais, l'usage d'*aller* et *venir* varie strictement en fonction du locuteur. Le verbe *aller* indique un mouvement s'éloignant du locuteur ou de sa perspective, et le verbe *venir* exprime un mouvement en sa direction, tout simplement (Makino et Tsutui, 1986). En contraste, en français, le verbe *aller* indique généralement un mouvement s'éloignant *et* du locuteur *et* de l'interlocuteur, et le verbe *venir* un mouvement en direction soit du

locuteur et/ou de l'interlocuteur (Wiktionnaire). De plus, les lieux associés au locuteur ou à l'interlocuteur peuvent en français être perçus comme étant sur le lieu même du dialogue, ce qui n'est pas le cas en japonais. Supposons par exemple qu'A et B soient au restaurant universitaire. A pourrait facilement dire à B : «Je viendrai te voir cet après-midi. À quelle heure seras-tu au labo ?». En japonais cependant, puisque le labo est dans un lieu autre que le restaurant, une telle affirmation nécessiterait *exclusivement* l'utilisation du verbe *aller* : «J'irai te voir cet après-midi. À quelle heure seras-tu au labo?».

Il s'agit donc pour les étudiants japonais de prendre conscience d'un usage qui leur est inhabituel des verbes *aller* et *venir*, afin d'amenuiser certaines possibilités d'erreurs d'usage ainsi que de mésentente potentielle. Nous avons constaté qu'une explication des différences en fonction d'une comparaison de l'usage dans les deux langues pouvait s'avérer bénéfique. Nous avons également simplifié l'explication de la manière suivante : *aller* s'utilise pour des questions et affirmations dont le mouvement n'est ni en direction du locuteur ou de l'interlocuteur. Dans tout autre cas, on peut utiliser *venir*. L'utilisation d'un schéma graphique tel que la figure précédente s'avère utile, permettant d'illustrer l'idée générale autre qu'en mots. Notre explication est ensuite suivie d'une série d'exercices visant à contrer les interférences dérivant de l'usage habituel de ces verbes en japonais. À cet effet, nous commençons d'abord par pratiquer des questions et réponses en insistant sur l'utilisation du même verbe tant dans la question que la réponse (inhabituel en japonais). Nous travaillons ensuite le dialogue entre deux personnes avec un accent particulier sur l'utilisation de *venir* quand il s'agit de mouvements entre le locuteur et l'interlocuteur (« je viens te voir », également inhabituel en japonais), après quoi nous introduisons d'autres situations plus complexes (quand on parle d'une tierce personne, etc.).

## **Conclusion**

Bien que nous ne traitions pas dans cet article de traduction à proprement parler, mais plutôt d'utilisation du japonais dans la classe de français, nous la traitons dans son sens de transposition, de représentation manifeste, c'est-à-dire comment rendre plus facilement (et rapidement) compréhensible un usage qui serait autrement sujet à un phénomène d'interférence ? Nous n'avons analysé qu'un seul exemple, brièvement, mais il en existe bien sûr plusieurs autres. Pensons notamment à l'utilisation des pronoms, de l'ordre sujet-verbe-objet en comparaison à sujet-objet-verbe, ou encore de la formulation «c'est»<sup>4</sup>. Il existe également des interférences à caractère culturel. Par exemple, un Japonais à qui l'on demanderait de parler de son travail aura vraisemblablement le réflexe initial de répondre de manière générale : «Je travaille pour la société X», plutôt que «Je suis comptable». Très simplement, on peut y voir une manifestation de l'importance au Japon de mettre le groupe en priorité avant l'individu. Cela se constate par ailleurs dans la simple rédaction d'adresses postales : le nom de la personne viendra en dernier, à même

une adresse commençant par le nom de la ville, suivie du nom du quartier et du nom de la rue – ce qui est essentiellement l'inverse d'une adresse écrite en français. L'usage d'*aller* et *venir* a également mis en évidence un aspect culturel : s'exprimer en tenant compte de la perspective de l'interlocuteur, ou non. La traduction de l'interférence, ainsi que d'éléments culturels qu'elle véhicule, nous semble donc avoir une place dans la classe de L2.

### **Bibliographie :**

- Ferris, Dana R. (2002) *Treatment of Error in Second Language Student Writing*. University of Michigan Press.
- Kramsch, C. (1993). *Context and Culture in Language Teaching*. New York: Oxford University Press.
- Lightbown P. and Spada N. (1999). *How Languages are Learned*. 2<sup>nd</sup> Edition. New York : Oxford University Press.
- Lott, D. (1983). Analysing and counteracting interference errors. *ELT Journal*. 37 (3), 256-261
- Makino S., Tsutui M. (1986). *A Dictionary of Basic Japanese Grammar*. Tokyo: The Japan Times.
- Noor, Hashim H. (1994). "Some Implications of the Role of the Mother Tongue in Second Language Acquisition". *Linguistica Communicatio*. Vol. 6, no. 1-2, 97-106.
- Odin, T. (1989). *Language Transfer: Cross-Linguistic Influence in Language Learning*. New York : Cambridge University Press.
- Ratzlaff, F. (2005). Conversation écrite ou rédaction orale: maintenir à l'oral une conscience de la langue, in *Bulletin 19*, Rencontres pédagogiques du Kansai 2005, Osaka.
- Ringbom, H. (1985). *Transfer in Relation to Some Other Variables in L2 Learning*. Abstract (résumé). Consultation novembre 2005: <http://eric.ed.gov>.
- Ringbom, H. (1987). *The Role of the First Language in Foreign Language Learning*. Clevedon, Philadelphia: Multilingual Matters Ltd.
- Swan, M. and Smith, B., Ed. (2001). *Learner English: A teacher's guide to interference and other problems*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Wiktionnaire. *Venir*. [http://fr.wiktionary.org/wiki/Discuter:venir/fusion\\_daf](http://fr.wiktionary.org/wiki/Discuter:venir/fusion_daf). Consultation mai 2006.

---

<sup>1</sup> Les citations au long de cet article – celle-ci et les suivantes – ont été traduites de l'anglais par l'auteure.

<sup>2</sup> La citation originale traite de l'apprentissage de l'anglais, et non de L2. Ce raisonnement peut toutefois s'appliquer à L2.

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Voir à cet effet l'article de Françoise Ratzlaff, in *Bulletin 19*, RPK 2005.